



**Sport**

# Ermont, un esprit sportif

Les activités physiques et sportives constituent un facteur important d'équilibre, de santé et d'épanouissement. Elles sont un élément fondamental de l'éducation, de la culture et de la vie sociale. Ermont s'adapte à l'évolution de la pratique sportive de ses habitants. Priorité donc aux besoins des Ermontois.

**D O S S I E R**



## Près de chez vous...

- **Complexe sportif Antoine de Saint-Exupéry** - Rue Kvot et Leydekkers  
**01 34 15 76 44**
- **Complexe sportif Auguste Renoir**  
Rue du Syndicat – **01 34 14 37 33**
- **Complexe sportif Gaston Rebuffat**  
1 allée Jean de Florette  
**01 34 15 09 42**
- **Complexe sportif Marcellin Berthelot**  
11 rue Berthelot  
**01 34 15 98 73**
- **Complexe sportif Raoul Dautry**  
105 rue de Saint Gratien  
**01 34 14 31 55**
- **Gymnase Guérin Drouet**  
Rue Maurice Berteaux
- **Gymnase Louis Pasteur**  
1 rue du Général Lhéryllier
- **Gymnase Victor Hugo**  
Rue Edouard Branly
- **Gymnase Vincent Van Gogh**  
Rue des Violettes
- **Terrain d'Aventures Gaston Rebuffat**  
Allée Manon des Sources
- **Terrains multisports** situés rue Berlioz,  
rue Renoir et avenue de l'Europe
- **Rollers Parks** situés allée Manon  
des Sources et rue du Général  
Decaen/boulevard de Cernay
- **Piscine municipale Marcellin Berthelot**  
29 rue de l'Yser  
**01 34 15 98 73**
- **Piscine intercommunale des Bussys**  
98 rue des Bussys – 95600 Eaubonne  
**01 34 27 37 37**
- **Maison des Associations**  
2 rue Hoche - **01 34 15 91 91**



Il importe à la commune de répondre aux besoins et aux aspirations de l'ensemble des sportifs ermontois, à partir des jeunes qui s'initient au sport jusqu'aux pratiquants confirmés qui veulent atteindre l'excellence dans leur discipline sportive.

La commune veut ainsi s'assurer que tous, jeunes, adolescents, jeunes adultes ou retraités aient accès à des facilités de pratique sportive leur permettant de se divertir et de bouger.

Les priorités consistent donc à :

- mettre en évidence la contribution significative du sport dans le quotidien de tous et l'importance de l'activité physique au développement communal ;
- affirmer le leadership partagé entre les associations sportives municipales, l'ensemble des partenaires et la municipalité ;
- amplifier le partenariat entre le tissu associatif sportif ermontois.

## Ouvrir la pratique sportive à tous

Les activités physiques et sportives occupent une place croissante et de plus en plus diversifiée dans nos vies. C'est un mouvement en profondeur qui concerne tous les âges et toutes les catégories de la population. Cette diversité de pratique a pris au cours des dix dernières années une importance accrue dans et en dehors des clubs.

Ermont encourage les projets et actions qui permettent le développement des animations sportives de proximité, les pratiques de loisirs et de détente ainsi que les pratiques d'entretien. C'est pourquoi le Service municipal des Sports met en place, entre autres, des activités sportives municipales comme : l'aquababygym enfants-parents, l'école de natation, l'aquagym Seniors, le perfectionnement nage adulte, la babygym enfants-parents, la gymnastique Seniors, le tennis, les Contrats Découvertes Sport





et Culture, les semaines sportives, le tournoi sportif, les Tickets sports, les forfaits Ermont-Loisirs.

### Les équipements sportifs

Pour optimiser le niveau de prestation de tous les utilisateurs, il faut conserver et améliorer le patrimoine sportif existant (à l'exemple du complexe sportif Raoul Dautry, cf. p. 18), en concertation avec l'ensemble des utilisateurs de chaque installation sportive. La gestion des équipements est pris en charge par le Service municipal des Sports qui se dote chaque année des moyens nécessaires pour organiser un service public de qualité.

Les projets d'extension ou de rénovation d'un certain nombre de complexes sportifs sont autant d'indices qui démontrent l'intérêt que porte la ville à une pratique sportive performante.

### Soutenir les associations sportives locales

Avec près de 6 900 sportifs licenciés dans 27 clubs et plus d'une cinquantaine de disciplines exercées, Ermont prouve sa vitalité dans le domaine de la pratique sportive associative. Le rôle du tissu associatif est indéniable dans son implication à générer de l'animation et à tisser du lien social. La municipalité a la volonté de développer, en concertation avec l'ensemble des partenaires, l'opti-

misation de leur prestation vis-à-vis des adhérents, et l'animation sportive pour le bien-être de tous.

### Le sport comme outil de citoyenneté

Au travers des relations qu'il génère entre les individus, le sport est vecteur de communication et porteur de valeurs essentielles telles que l'échange et l'intégration. Il favorise ainsi l'accès à la citoyenneté. Cette année, Ermont a choisi pour thème de l'année, *Sport et Citoyenneté*, et parie ainsi sur l'altruisme, le civisme et l'implication des Ermontois dans la vie locale.

#### - LES MANIFESTATIONS SPORT ET CITOYENNETÉ

#### Championnat de football interquartiers avec la fondation PSG - Mars 2007

Sous l'égide de la Fondation PSG, la commune d'Ermont s'est inscrite dans un championnat interquartiers qui réunit près de 120 enfants ermontois, âgés de 9 à 13 ans sous les couleurs du PSG, du 21 mars au 25 avril derniers ; événement placé sous le signe du respect et du fair-play. Chaque équipe, venant des centres de loisirs municipaux ou des centres socio-culturels, comportait au moins deux filles. Les enfants se sont autoarbitrés sous la responsabilité des éducateurs sportifs de la commune. La grande finale a lieu au Parc des Princes ce mois-ci, le 23 mai. Parallèlement, un championnat virtuel a été organisé dans

les locaux de l'Espace Jeunesse d'Ermont. Les enfants ont tenté de gagner leur place à la finale virtuelle qui aura lieu au Parc des Princes.

#### Tournoi Euronations - Mai 2007

Le Conseil Municipal de Jeunes (CMJ) a organisé une action de jumelage et de solidarité tout en apportant une aide concrète à l'association Sport Sans Frontières : le tournoi Euronations de football au complexe sportif Raoul Dautry. Le samedi 12 mai prochain, les Ermontois, âgés de 12 à 25 ans, prouveront leur talent. N'hésitez pas à vous inscrire à l'Espace Jeunesse. L'engagement est de 3 €.

#### Quand le sport devient loisirs - Juillet 2007

De jeunes ermontois profitent pendant trois journées des joies de la base de loisirs de Cergy-Neuville. Au programme de l'ensemble des activités : pratique du rafting, du téléski, de la voile et de la course d'orientation.



### **Conférence-débat *Sport et différences* - Septembre 2007**

Lors de cette rencontre, diverses thématiques seront abordées avec différents intervenants, comme l'association Sport Sans Frontières, la fédération française du sport adapté...

### **Sports, jeunesse et citoyenneté - Décembre 2007**

La commune, par l'intermédiaire du Point Information Jeunesse d'Ermont, en partenariat avec la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS), donnera accès à la découverte des métiers du sport et de l'animation par la présentation aux jeunes des divers diplômes professionnels et non-professionnels de l'animation et du sport.

### **Colloque des directeurs sportifs - Décembre 2007**

Le Groupement des Directeurs Sportifs du 95 prévoit un colloque professionnel sur le sport et le handicap, en partenariat avec la DDJS, le Conseil général et le Réseau des Directeurs des Sports du 93. La ville d'Ermont s'est portée candidate pour le lieu d'organisation.

**- UNE CHARTE AVEC LES ASSOCIATIONS SPORTIVES**  
Afin de marquer cette année du thème 2007, une charte du sport citoyen est proposée aux associations sportives de la commune afin de les engager dans trois actions distinctes.

- Une réflexion est menée sur la création d'un "pass'sport" pour les 10-18 ans qui perçoivent l'Allocation de Rentrée Scolaire. En complément de l'aide de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, donnée directement aux clubs pour ces familles, la commune verserait aussi aux clubs une subvention. Cette aide prendrait le relais de celle versée actuellement en complément des bons CAF. Ces deux aides permettraient ainsi de baisser le prix d'adhésion pour les familles.

- Une réflexion est également menée sur la mise en place d'une politique de subvention modulée, tenant compte de critères déterminés.

- Un partenariat avec la maison d'arrêt d'Osny (cf. ci-contre).

### **- LA FORMATION : UNIVERS CITÉ SPORT**

La commune, en partenariat avec la DDJS, créera un cycle de formation pour les responsables, les animateurs sportifs et les arbitres des clubs ermontois. Un cycle sur plusieurs années sera mis en place. Les thèmes de formation seront : la gestion, les comptes, l'alimentation du sportif... Ces formations devant aider les dirigeants à être responsable.



## **En partenariat avec la maison d'arrêt d'Osny**

A l'initiative de M. le Maire, Hugues Portelli, un partenariat entre la commune, la maison d'arrêt d'Osny, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Val d'Oise et les associations locales (CLE, ESSIVAM et CPCV) s'est instaurée. Ce partenariat vise à mettre en place l'action *Donner une deuxième chance aux détenus* par le soutien aux condamnés incarcérés à la maison d'arrêt d'Osny par des ateliers de théâtre et de lutte contre l'analphabétisme et l'illettrisme en milieu carcéral. Cette action a reçu le Prix Territoria 2006 remis par le président du Sénat en novembre dernier.

Dans le cadre du thème de l'année *Sport et Citoyenneté*, une action est engagée également avec la maison d'arrêt d'Osny. Il s'agit d'organiser des rencontres sportives avec les détenus et les associations sportives de la ville. L'objectif est de montrer que les associations sportives peuvent investir le milieu carcéral et adopter ainsi une attitude citoyenne. Parallèlement, des stages sur l'arbitrage, par exemple seront organisés. Un partenariat sera mis en place avec le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif).

Autre axe de travail avec la maison d'arrêt, l'accueil d'un détenu afin qu'il travaille dans les équipements sportifs dans le cadre d'un contrat Avenir.

Enfin, la commune envisage de mettre en place un contrat tripartite entre la ville, une association sportive et un ex-détenu : la ville prendrait en charge la cotisation d'un ancien détenu et l'association sportive le prendrait en charge dans un cadre particulier.

Zoom sur...

# Le complexe sportif Raoul Dau

Le complexe sportif Raoul Dautry permet une pratique, à la fois scolaire et associative, du football, du badminton, de l'escalade, des arts martiaux, du tennis, du tir au pistolet et à l'arc, du judo, des échecs et du cerf-volant.



## Perspectives

Au programme des prochains aménagements : la remise en état de la piste d'athlétisme qui entoure le terrain de football puisque, du fait de son ancienneté, le système de drainage est hors service et la piste devient alors impraticable en temps de pluie. Elle sera refaite en stabilisé pour conserver son côté « années 30 » et une harmonie avec les tribunes existantes. Il s'agit de répondre également aux demandes de l'association de tir à l'arc, qui bénéficie actuellement d'un jardin de tir de 50 m, et qui devrait profiter d'une nouvelle installation de tir à 70 m.

Les adeptes du tir à la cible seront de même concernés par l'amélioration de leur lieu de pratique sportive. En effet, la création d'un stand de tir à 50 m, remplaçant celui existant et vétuste, et par regroupement avec le stand de tir de 10 m, permettra la création d'un pôle de tir comprenant une armurerie et des vestiaires.

## Pour la petite histoire...

La commune a acquis, auprès du comité d'entreprise de la SNCF, ce complexe sportif en 1989 dans un état de délabrement avancé et l'a réhabilité progressivement, afin de répondre à une triple vocation : le sport scolaire, le sport associatif et le sport loisir. Au fur et à mesure des rénovations, les différentes structures de ce complexe sont mises en valeur par la commune grâce, entre autres, à la rénovation des deux courts de tennis couverts et à la réhabilitation totale du gymnase (seules les fondations et la charpente ont été conservées). Le complexe comprend un gymnase d'une surface de 44 x 22 m où l'on peut pratiquer à la fois du tir à l'arc sur le mur de strait, de l'escalade sur la tour, dont la position au sein du gymnase laisse la place à la pratique des autres disciplines comme par exemple le tir à l'arc, le badminton ou encore le basket-ball.

Le petit terrain de football extérieur en stabilisé a lui aussi été amélioré, notam-

ment par l'installation de l'éclairage. Cet aménagement permet un usage du terrain le soir, et plus particulièrement quand le terrain de football central est impraticable par temps de pluie.



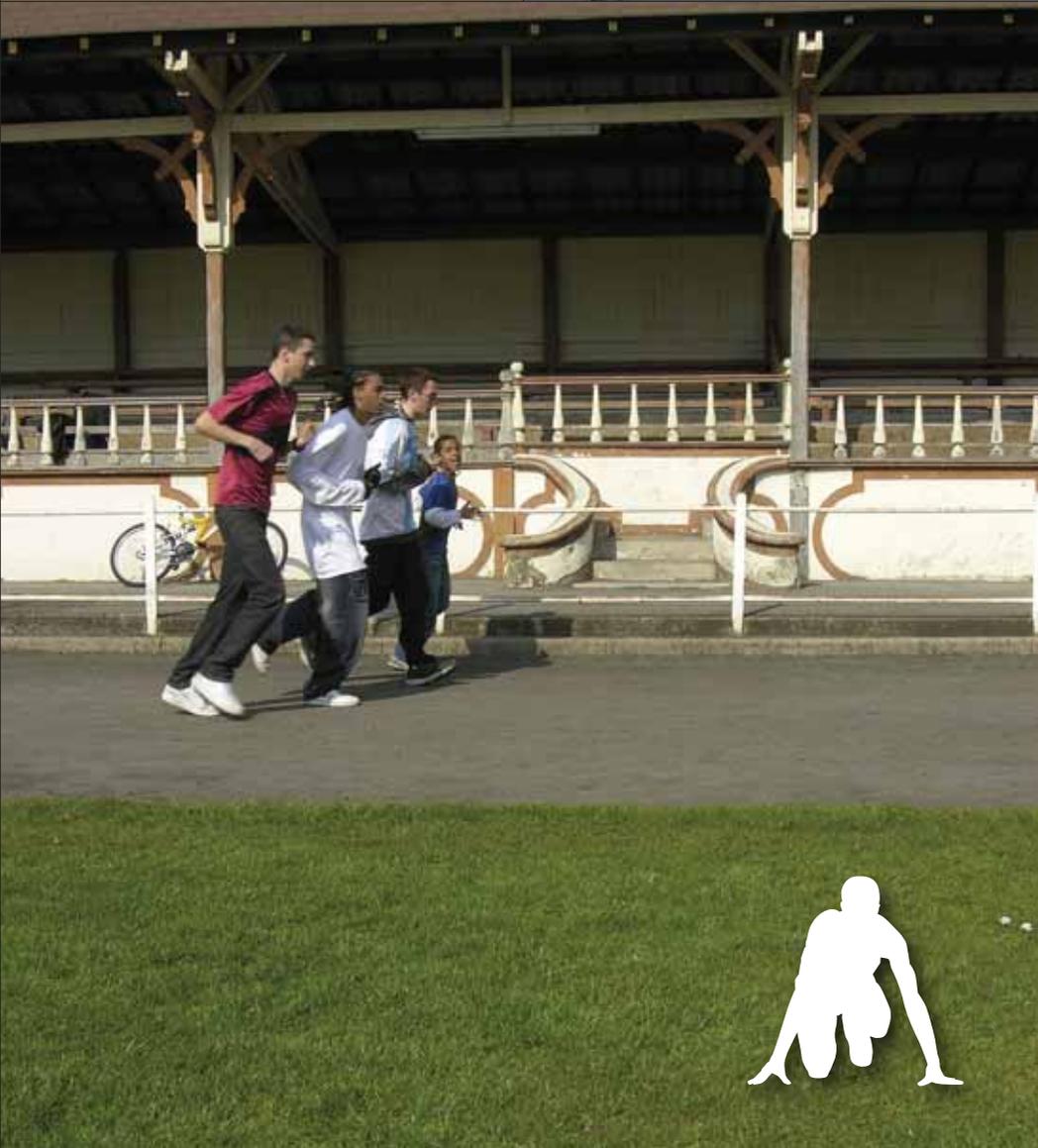
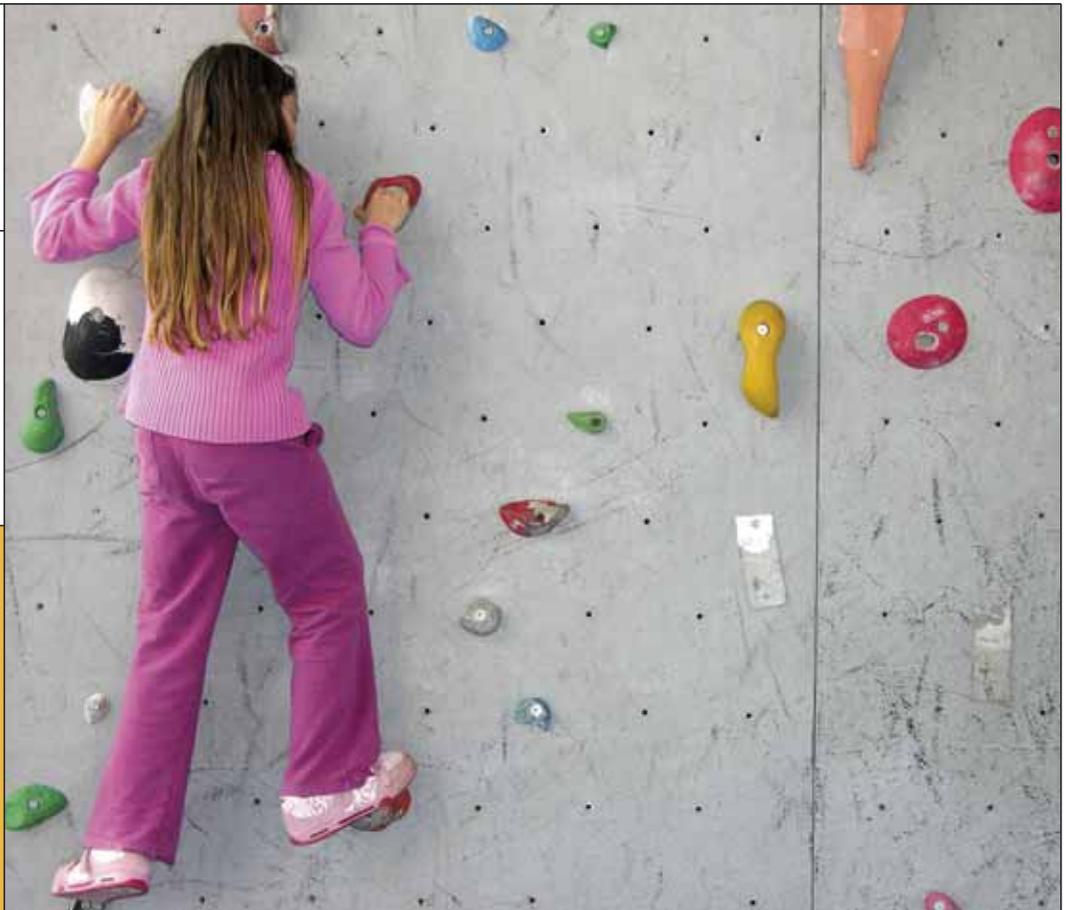
**try**

### Les années à venir

Pour les années à venir, la commune s'intéresse particulièrement à l'îlot central où se situent le dojo, la salle de gymnastique et des vestiaires. Un projet de réhabilitation est en cours de réflexion.

**Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative**  
**Service municipal des Sports**  
**Adjoint au Maire Chargé des Sports :**  
**Joël Naccache**

Mairie bâtiment B  
100 rue Louis Savoie – BP 83  
95123 Ermont Cedex  
**01 30 72 38 41 ou 01 30 72 37 88**  
Fax : 01 30 72 31 52  
sports@ville-ermont.fr



### Les peupliers

Les peupliers, et particulièrement leurs racines, longeant le complexe sportif Raoul Dautry, ont dû être retirés puisqu'ils posaient plusieurs problèmes notamment sur la piste d'athlétisme et sur la halle de tennis. Ces racines mettaient notamment en péril la réhabilitation du complexe et la sécurité des usagers. Un projet d'aménagement est en cours d'élaboration.



© photos.com